

5632
le 20-10-2006

CHARPENTIER SERVICES

Société par Actions Simplifiée au Capital de 300.000 Euros

Siège Social : L'OIE (85140)
Zone Artisanale – 3, Rue des Artisans
RCS LA ROCHE SUR YON 321 643 132

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

2006

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mille six, le 29 septembre, à 12 heures

Les soussignés :

Monsieur Hervé CHARPENTIER et Madame Dominique PRESSAC agissant en qualité de représentants de la société HOLDING CHARPENTIER, société civile au capital de 2.175.000 euros, dont le siège est sis à L'OIE (Vendée) – Zone Artisanale – 3, Rue des Artisans, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 432 659 738, associée unique de la société CHARPENTIER SERVICES.

Et en présence de la société FIDEA LES HERBIERS représentée par Monsieur Rémy POUPIN, Commissaire aux Comptes.

I - Ont préalablement exposé ce qui suit :

Le Président a établi l'inventaire et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2006; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes dans les délais légaux.

L'associée unique, a pris connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes relatives à :

- Rapport de gestion du Président ;
 - Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006 ;
 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006 ;
 - conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du code de commerce ;
 - affectation du résultat de l'exercice ;
 - Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes titulaire ;
 - Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes suppléant ;
 - pouvoirs à conférer.
-

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Co-Commissaire aux Comptes Titulaire, et ce pour une durée de 6 exercices :

- Monsieur Didier LATOURNERIE
Exerçant à OLONNE SUR MER (85340) - Allée Alain Gautier
Parc Actilonne,

Monsieur Didier LATOURNERIE a déclaré, par avance, accepter le mandat qui lui est confié.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Co-Commissaire aux Comptes Suppléant, et ce pour une durée de 6 exercices :

- Monsieur Jean-Yves LAUCOIN
Exerçant à OLONNE SUR MER (85340) - Allée Alain Gautier
Parc Actilonne,

Monsieur Jean-Yves LAUCOIN a déclaré, par avance, accepter le mandat qui lui est confié.

SIXIEME RESOLUTION – FORMALITES DE PUBLICITE

En conséquence de ce qui précède, l'associée unique confère tous pouvoirs au Cabinet A. Conseils Audran domicilié 16, rue Marceau à NANTES 44000, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt prescrites par la loi.

8008

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.